

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mai 2021

MESURES D'URGENCE POUR ASSURER LA RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE - (N° 4151)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 32

présenté par
M. Sempastous

ARTICLE PREMIER

À la fin de la première phrase de l'alinéa 31, substituer aux mots :

« le demandeur a reçu l'autorisation administrative »

les mots :

« l'autorisation administrative a été délivrée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.